



Le présent article a été publié dans le *Journal de la Nouvelle-France*, le 12 février 2020, par le Président, sous le titre « L'Assemblée législative de la Nouvelle-France, le 12 février 2020 ». Le présent article est une reproduction de l'article publié dans le *Journal de la Nouvelle-France*, le 12 février 2020, par le Président, sous le titre « L'Assemblée législative de la Nouvelle-France, le 12 février 2020 ».

[illegible]

**Assista aos debates em delegação de governo:**  
 M. Orlan BODUOT *deputada* a M. Pascal THIELET  
 M. Fabien DUCQUET *deputado* a M. Isabelle NGRESE CHAGLAINE  
 M. Sarah LEONE *deputada* a M. Guillaume GURENIN  
 M. Vincent LONJE *deputado* a M. Vincent REY  
 M. Vincent BRICARD *deputado* a M. Jean- Sébastien REIFFARD  
 M. Jérôme ELZED *deputado* a M. Thierry WEIDEN  
 M. Isabelle HADRY *deputada* a M. Jean-Philippe VILLARD  
 M. Raphaël NAUD *deputado* a M. Daniel RATZIN  
 M. Christophe ZAMER *deputado* a M. Jean-Philippe THÉBAUD

Subvention à la chambre des métiers et de l'artisanat - édition 2025 des "3 minutes de l'artisanat"

NI L'ASBL SAÏM D'AVOIR REPORTÉ D'AVANCE EN CES TERMES.



TÉLÉCHARGER